

CURSUS RESPONSABLE DES FINANCES LOCALES

Toutes les clés pour optimiser la gestion financière de votre collectivité

10 JOURS, 70 HEURES

GESTION ET FINANCES
LOCALES

CODE : GCU06

Objectifs de la formation

Maîtriser tous les aspects financiers de la gestion de la collectivité : analyse financière, gestion de la dette et de la trésorerie, gestion budgétaire, gestion fiscale

Connaître les pratiques les plus à jour en la matière

Faire de la gestion financière un allié dynamique du pilotage stratégique de la collectivité

Parmi nos formateurs

- Cabinet Michel KLOPFER Cabinet Michel KLOPFER
Référence française en matière de finances locales,
- DUVAL Sébastien
Directeur Général des Services,
NANTEUIL LES MEAUX

Public concernés

- Élu national ou local en charge des finances ; Directeur des Finances ; Responsable des Finances ; Membre d'association de collectivités locales

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Cycle et cursus. - Sessions Paris : 5 395,50 €HT
- Tarif général : 5 995,00 €HT

A noter : 15 jours avant le démarrage de votre cursus, vous serez convié à un RDV en visioconférence de 30 mn. Notre équipe pédagogique vous présentera en amont le cursus de formation et ses modalités.

Module 1 – 1 jour

Décrypter la loi de finances

Connaître le contexte général des relations État-collectivités et la situation financière des collectivités territoriales

Comprendre les mesures relatives aux dotations de l'État aux collectivités locales

- Décryptage de la réforme de la DGF du bloc communal
 - Analyse des dispositions relatives aux dotations de péréquation verticale et horizontale et impact chiffré pour chaque catégorie de collectivité
-

Comprendre les mesures liées à la fiscalité locale

Identifier les mesures de la loi de finances ayant une incidence pour les collectivités

- Les mesures relatives au financement des collectivités locales et à la problématique des produits structurés
 - Les mesures relatives à l'évolution de la carte locale : modification des périmètres intercommunaux, fusion de collectivités, ...
 - Effectuer le parallèle avec les autres réformes en cours
 - Intégrer l'impact de ces mesures sur la construction de votre prospective financière
-

Module 2 – 2 jours

Gestion budgétaire et pluriannuelle des investissements : maîtriser la mécanique des AP/CP et des AE/CP

Comprendre les objectifs de la gestion pluriannuelle : anticiper les grands chantiers sur un ou plusieurs mandats

Quel schéma de gestion adopter pour la gestion pluriannuelle

- Élaborer le cycle de gestion pluriannuel en lien avec les projets et construire les tableaux de bord de suivi
 - Les Autorisations de Programme (AP), projet ou intervention
 - Les Autorisations d'Engagement (AE)
 - Les Crédits de Paiement (CP)
-

Élaborer un PPI (plan pluriannuel d'investissement)

- Le cycle de vie d'une autorisation pluriannuelle
 - Le ratio de couverture des AP(AE) par les CP
-

Maîtriser les différentes étapes de la vie d'une AP(AE)

- Connaître les règles de péremption, modification, annulation et clôture
 - Opérer les lissages, reports, ajustements et révisions
 - Que faire des restes à réaliser
-

Codifier les règles de gestion dans un règlement budgétaire et financier

- Décrire les procédures de la collectivité
 - Créer un référentiel commun et une culture de gestion
 - Rappeler les normes et respecter le principe de permanence des méthodes
-

Mettre en œuvre la comptabilité d'engagement

- Crédit ouvert et crédit disponible, réalisés et affectations
 - L'engagement comptable et juridique
 - Gérer les imprévus et éviter les pièges
 - L'information aux élus et aux tiers
 - Opérer le rattachement des charges et produits
 - Effectuer le traitement des amortissements
-

Module 3 – 2 jours

Analyse financière et fiscale : détecter et maîtriser les risques de dégradation financière

Appréhender le cadre budgétaire des collectivités locales

Intégrer les notions clés de l'analyse financière locale

- Épargne brute, taux d'épargne brute et capacité de désendettement
-

Affiner l'analyse financière à travers des soldes et des ratios financiers spécifiques aux collectivités

Élargir l'analyse aux problématiques annexes propres à la collectivité

- Intégrer les engagements hors bilan : partenariats publics-privés, crédits-baux, dette garantie...
-

Prendre en compte la situation financière du monde local

- Faire face à l'évolution des ratios financiers locaux, la réduction des concours de l'État et la pression sur l'investissement local
-

Bâtir une prospective financière pour votre collectivité

- Identifier vos variables d'ajustement
 - Construire votre scénario de base et vos scénarios alternatifs
-

Module 4 – 2 jours

Gestion active de dette et de trésorerie : comment s'endetter en 2020

Maîtriser les pré-requis à la gestion de dette

- Le calcul actuariel
 - Les indicateurs « classiques »
 - La notion de valeur actuelle nette
 - Principaux index et calcul d'un taux d'intérêt
-

Comprendre les mécanismes de formation des taux d'intérêt

- Les taux à court terme
 - Les taux à long terme
-

Connaître les évolutions récentes du marché de la dette publique locale

- Rappels historiques, situation du marché en 2017-2018 et perspectives
-

Gérer votre dette au quotidien

- Élaborer votre cahier des charges et mettre en œuvre la consultation
 - Comparer les offres et identifier vos critères de choix
 - Gestion de l'encours en place : apprécier les opportunités de réaménagement et articuler gestion de dette et de trésorerie
-

Décrypter les stratégies des acteurs bancaires

Comprendre la problématique des produits structurés

- Le développement des produits complexes
 - Le traitement du stock en place
 - L'encadrement des flux nouveaux : charte Gissler, information des assemblées locales, interdiction des produits les plus complexes
-

Module 5 – 2 jours

Enjeux financiers des DSP et des PPP

Connaître le mode de fonctionnement des contrats de DSP et des PPP

Piloter et suivre une DSP ou un PPP au niveau de la collectivité

- Connaître les enjeux liés au choix du mode de gestion
 - Construire une évaluation financière et fiscale préalable
 - Rédiger un règlement de consultation Analyser les offres et définir votre stratégie de négociation
 - Finaliser votre contrat et rédiger le rapport justifiant votre choix
-

Procéder à l'analyse des comptes d'un délégataire

- Comprendre la structure des comptes d'une DSP
 - Intégrer les notions de « valeur actuelle nette » et « taux de rendement interne » et leurs implications
 - Les autres points de vigilance
-

Négocier les clauses des contrats à incidence financière

Module 6 - 1 jour

Validation du cursus : cas pratique

Dates

Paris Classe virtuelle

07/10-06/11/2025 07/10-06/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.